

**C A R A C T É R I S T I Q U E S D U C O N T R A T
D E G N R A V E C U N F O U R N I S S E U R**

CONTEXTE

1 Dans sa correspondance du 7 août 2019 (A-0051), la Régie s'est prononcée sur le traitement du
2 dossier R-4008-2017. Dans l'attente de la fin de l'Étape B sur les caractéristiques des contrats
3 de fourniture de GNR qu'Énergir entend conclure afin de satisfaire la quantité minimale de GNR
4 devant être livrée par un distributeur de gaz naturel à partir de 2020, Énergir soumettra à la Régie,
5 au cas par cas et pour approbation, les caractéristiques des contrats d'approvisionnement en
6 GNR.

7 Dans ce contexte, le 18 septembre 2019, Énergir déposait une preuve contextuelle (B-0197,
8 Gaz Métro-1, Document 11) pour l'approbation des caractéristiques d'un contrat avec la Coop
9 Agri-Énergie Warwick. Cette dernière est toujours en attente d'une décision par la Régie.

10 Le *Règlement concernant la quantité de GNR devant être livrée par un distributeur* (Règlement)
11 est entré en vigueur en avril 2019 et ainsi, Énergir, s.e.c. (Énergir) fera face à une nouvelle
12 obligation de livraison de GNR dès l'année 2020-2021. Énergir estime qu'elle doit être à l'affût
13 des opportunités d'approvisionnement en GNR à un prix raisonnable afin de pouvoir respecter le
14 Règlement et limiter les impacts pour la clientèle.

15 Comme indiqué dans la pièce B-0213, Gaz Métro-1, Document 18, Énergir est en discussions
16 constantes avec les producteurs et les courtiers. Récemment, un contrat a été signé par Énergir
17 avec [REDACTED], qui représente un producteur du Sud des États-Unis. Énergir est convaincue
18 que les caractéristiques de ce contrat sont avantageuses pour sa clientèle et permettent de
19 répondre aux besoins de la clientèle volontaire. Les volumes que [REDACTED] est prêt à vendre
20 à Énergir constituent un surplus de production. Énergir tire donc avantage de cette quantité
21 supplémentaire à un prix raisonnable, élément qui a d'ailleurs fait l'objet de négociations serrées.

22 En l'occurrence, Énergir invite respectueusement la Régie à approuver les caractéristiques du
23 contrat d'approvisionnement¹ décrites ci-dessous.

¹ Voir Gaz Métro-1, Document 21.

1. CARACTÉRISTIQUES ET CARACTÈRE AVANTAGEUX

1 Énergir est en mesure d'affirmer que le contrat présenté est avantageux pour sa clientèle et
2 nécessite une réponse rapide de la part de la Régie. Pour le démontrer, le prix, la durée, la
3 quantité et les risques auxquels les différentes parties s'exposent seront présentés dans les
4 sections qui suivent.

1.1. LE PRIX

5 Établissement de la valeur marchande du GNR

6 Afin d'évaluer le caractère avantageux d'un contrat, il faut dans un premier temps établir une base
7 comparative pour le prix. Bien qu'il n'existe pas d'indice de prix pour le GNR, il existe différents
8 marchés pour les attributs environnementaux. Par exemple, la Californie utilise le marché *spot*
9 des *Low Carbon Fuel Standard* (LCFS) et des *Renewable Fuel Standard* (RFS), et des
10 *Renewable Identification Numbers* (RINs), afin de valoriser le GNR comme carburant routier.
11 Pour ce faire, le prix de la molécule de gaz naturel traditionnel est augmenté de la valeur des
12 crédits de ces programmes.

13 Comme illustré dans le graphique 1 de la pièce B-0199, Gaz Métro-3, Document 1, la valeur du
14 GNR dans le marché du carburant routier aux États-Unis a subi une hausse autant pour les RINs
15 D3 et D5 au cours des dernières années. Il est possible de voir que pour les RIN D3, depuis 2016,
16 le prix du GNR oscille entre 26,32 \$/GJ (99,73 ¢/m³) et 34,62 \$/GJ (131,18 ¢/m³). Pour les RIN
17 D5, le prix du GNR varie entre 33,40 \$/GJ (126,55 ¢/m³) et 62,54\$/GJ (236,96 ¢/m³).

18 Plus spécifiquement, [REDACTED] achète du GNR à partir d'un producteur qui exploite un site
19 d'enfouissement. Un projet comparable sur le marché du Carburant aux États-Unis obtiendrait un
20 RIN D3 et un résultat d'intensité de carbone moyenne estimé à 45g de CO₂/MJ avec les LCFS.
21 Pour le mois d'août 2019, le détail du calcul se trouve ci-dessous :

Tableau 1 – Évaluation d'un projet comparable de site d'enfouissement au GNR pour le mois d'août 2019

Composante du prix	Qualification	Valeur (\$/GJ)	Valeur (¢/m ³)
Méthane (CH ₄)	Prix du gaz naturel traditionnel*	2,57	9,74
LCFS ²	+45g (CI score)**	12,40	46,98
RFS	RIN D3***	12,02	45,54
Total		26,99	102,27

* Moyenne mensuelle d'août de l'indice UNION DAWN DAILY-NGX

** selon le calculateur LCFS * 1,3 (fx) ref : <https://www.arb.ca.gov/fuels/lcfs/dashboard/creditpricecalculator.xlsx> ; <https://ww3.arb.ca.gov/fuels/lcfs/credit/lrcreditreports.htm>

*** selon ref: <https://www.epa.gov/fuels-registration-reporting-and-compliance-help/rin-trades-and-price-information>

1 Comme démontré précédemment, la valeur obtenue est beaucoup plus élevée sur le marché du
2 carburant américain que le prix du contrat fixé à [REDACTÉ].

3 De plus, une analyse comparative par rapport aux volumes de GNR achetés par d'autres utilités
4 publiques³ permet de constater que le prix convenu avec [REDACTÉ] est à l'avantage de la
5 clientèle d'Énergir.

6 **Impact sur le tarif du GNR pour l'année tarifaire 2019-2020**

7 L'inclusion de ce projet fait passer le prix moyen 2019-2020 du GNR approuvé dans la décision
8 D-2019-120 de 34,13 ¢/m³ à 38,14 ¢/m³⁴. En fonction de la décision D-2019-107⁵ et tel qu'indiqué
9 dans le suivi de la décision D-2019-107⁶, le coût réel d'achat moyen maximum fixé est de 40,95
10 ¢/m³. Le tableau 2 présente le calcul détaillé menant au coût d'acquisition du GNR mis à jour
11 avec le contrat additionnel.

² Prix selon la dernière mise à jour des LCFS datant de juillet 2019 (août et septembre n'ont pas encore été rendus publics).

³ Caractéristiques des contrats d'achat de GNR correspondant à 1 % des volumes globaux distribués, 18 septembre 2019, pièce B-0200, p. 12, 13 et 15.

⁴ À titre indicatif, en supposant le prix du GNR acheté fonctionnalisé à Dawn à la Ville de Saint-Hyacinthe de 9,62\$/GJ (36,447¢/m³), le prix moyen 2019-2020 du GNR serait de 12,52\$/GJ (47,431¢/m³).

⁵ Cette décision est présentement en demande de révision dans le dossier R-4106-2019. Cependant, compte tenu de l'impact du contrat discuté dans la présente preuve sur le coût réel d'achat moyen, et en prenant en considération les paramètres énoncés au paragraphe 160 de la décision D-2019-107, Énergir souligne que la demande de révision est sans effet sur la disposition de la présente demande.

⁶ B-0181, Gaz Métro-1, Document 14.

Tableau 2 – Nouveau calcul du prix du GNR

Producteurs	Volumes projetés (m ³)	Prix du GNR fonctionnalisé à Dawn (¢/m ³)
Usine de biométhane de la ville de Saint-Hyacinthe	3 000 000	16,072
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Tidal Energy	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Coop Agri-Énergie Warwick	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
	Prix moyen	38,135

1.2. LA DURÉE

1 Le contrat avec [REDACTED]
 2 [REDACTED]. Ces volumes sont importants
 3 pour Énergir afin d'approvisionner la clientèle volontaire au tarif de GNR, d'autant plus qu'Énergir
 4 a une liste d'attente croissante pour le GNR. La demande de l'année tarifaire en cours
 5 (2019-2020) pourra alors être partiellement comblée grâce à l'acquisition de ces volumes.

1.3. LES VOLUMES

6 [REDACTED] Dans l'éventualité
 7 où le volume livré est inférieur à celui prévu au contrat, [REDACTED] doit compenser par du
 8 volume GNR obtenu auprès d'un autre fournisseur sur le marché. Si le volume total entendu n'est
 9 pas fourni, des dommages-intérêts devront être versés à Énergir.

2. IMPACT SUR LE TRANSPORT ET L'ÉQUILIBRAGE

10 Le GNR de ce contrat potentiel sera livré à Dawn. Il n'y a donc aucun impact à considérer pour
 11 les outils pour les services de transport et d'équilibrage.

⁷ À titre informatif, la conversion s'est faite dans le sens

3. RISQUES ET CARACTÈRE URGENT

1 Considérant les commentaires énoncés par la Régie au paragraphe 56 de sa décision D-2019-
2 120, Énergir tient à démontrer les risques auxquels les différentes parties impliquées s'exposent
3 et qui permettent de justifier le caractère urgent de la présente demande, en complément aux
4 caractéristiques présentées à la section 1.

5 Tel que démontré dans le contrat entre [REDACTED] et Énergir dûment signé le 8 octobre 2019,
6 les conditions avantageuses offertes à Énergir ne sont disponibles que dans un intervalle de
7 temps limité. Ces conditions sont justifiées à la fois par le désir de [REDACTED] d'établir une
8 relation d'affaires avec Énergir et par son surplus de production occasionné par ses obligations
9 contractuelles avec un producteur de GNR. Une réponse de la Régie est donc requise au plus
10 tard le [REDACTED] pour respecter les termes pour le retour du contrat.

11 Pour illustrer le caractère urgent de la part de [REDACTED], un extrait d'une correspondance qui
12 sous-tend la date buttoir du [REDACTED] est présentée ci-dessous et le courriel se retrouve
13 dans sa version intégrale dans la Gaz Métro-1, Document 22:

14 [REDACTED]
15 [REDACTED]
16 [REDACTED]
17 [REDACTED]
18 [REDACTED]

19 [REDACTED]
20 [REDACTED]
21 [REDACTED]
22 [REDACTED]
23 [REDACTED]
24 [REDACTED]
25 [REDACTED]
26 [REDACTED]
27 [REDACTED]

28 En cas de non-approbation de la Régie ou d'un délai de réponse expiré par rapport à la date à
29 laquelle Énergir s'est engagée, [REDACTED], Énergir risque de perdre des volumes de
30 GNR. De manière générale, Énergir s'expose aussi à une dégradation de sa crédibilité auprès de
31 l'ensemble de ses partenaires dans le cadre des contrats de GNR à venir et à une perte

- 1 potentielle de sa clientèle volontaire qui ne réussit présentement pas à s'approvisionner à la
2 hauteur de ses attentes.

4. CONCLUSION

- 3 Une preuve contextuelle au soutien de la demande d'approbation des caractéristiques du contrat
4 d'achat de GNR entre Énergir et [REDACTED] a été présentée. Énergir soumet que cette preuve
5 démontre le caractère avantageux et urgent des acquisitions de GNR.

- 6 **Énergir demande à la Régie d'approuver les caractéristiques du contrat d'achat du GNR**
7 **avec [REDACTED], soit un prix d'achat à [REDACTED] ainsi que la durée et les**
8 **volumes détaillés aux sections 1.2 et 1.3.**